

A l'attention de la presse et des médias
Genève, le 12 juin 2018

Communiqué de presse

Pour l'égalité salariale et contre les discriminations sexistes – Carton rouge aux parlementaires fédéraux !

Le 14 juin 1981, l'égalité entre femmes et hommes était introduite dans la Constitution. Dix ans après, une grève nationale mobilisait un demi-million de femmes pour dénoncer les inégalités persistantes dans tous les domaines et l'absence de mesures concrètes pour faire cesser les discriminations dans les faits, notamment au travail. Une mobilisation payante puisqu'elle a permis l'entrée en vigueur 4 ans plus tard de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg)

L'égalité dans les faits, un but qui reste à marquer

En 2018, les discriminations salariales persistent. Chaque année, les femmes se font voler 7,7 milliards de francs de revenu. Ces montants échappent également aux assurances sociales, ce qui génère un plus grand risque de pauvreté chez les femmes, notamment au moment de la retraite. 22 ans après l'entrée en vigueur de la LEg, le bilan est mitigé car la loi est peu utilisée par les victimes et mal connue des juridictions elles-mêmes comme le relève un rapport du BFEG de 2017. 62,5% des jugements sont défavorables aux femmes qui se plaignent de discrimination et 76,3% des procès pour discrimination salariale sont perdus.

Carton rouge à l'Assemblée fédérale

Le Parlement débat actuellement d'une révision de la loi sur l'égalité. Le Conseil des Etats a refusé d'entrer en matière sur un contrôle systématique de toutes les entreprises, une correction obligatoire des salaires discriminatoires et des sanctions pour les employeurs en cas d'infraction. Pour Valérie Buchs, du syndicat SIT : *« Cela nous fait dire qu'il est temps de distribuer un carton rouge aux parlementaires fédéraux. Les femmes disent ça suffit ! Elles sifflent l'arrêt de jeu ! C'est là le sens de l'action que nous organisons le 14 juin prochain. »*. C'est que le 14 juin 2018, c'est aussi le lancement de la Coupe du monde de football. Pour matérialiser cette colère, les femmes des syndicats de la CGAS distribueront aux abords de la fan zone des cartons rouges ainsi qu'un dépliant d'appel à la mobilisation pour la manifestation nationale du 22 septembre 2018 : Pour l'égalité salariale et contre les discriminations ».

Nous adressons également à l'occasion du 14 juin une lettre aux parlementaires genevois à l'Assemblée fédérale pour les enjoindre à défendre les droits des femmes en adoptant une modification de la LEg qui instaure des contrôles systématiques et efficaces des salaires, avec des sanctions à la clé pour les employeurs qui ne jouent pas le jeu. *« Personne n'accepterait aujourd'hui que les entreprises reconnues coupables de violation de la loi sur le travail aient simplement à en informer leurs employés. Cela doit être la même chose pour la Loi sur l'égalité ! »* commente Audrey Schmid, du syndicat Unia.

Un penalty à transformer

Sur le plan international, comme en Suisse, les mouvements d'ampleur qui ont émergé ces dernières années montrent que les femmes en ont assez et sont prêtes à se battre pour l'affirmer.

Les actions du 14 juin comme la manifestation nationale du 22 septembre 2018 « Pour l'égalité salariale et contre les discriminations sexistes » marquent une première étape dans cette mobilisation.

Pour dépasser la seule question de l'égalité salariale et remettre largement en cause le sexisme de nos sociétés, un mouvement de plus grande ampleur sera nécessaire. C'est en ce sens que le Congrès des femmes de l'USS du

mois de janvier 2018 a voté à l'unanimité une résolution envisageant une journée d'actions et de grève le 14 juin 2019. C'est également dans cet objectif que se sont tenues des assises féministes romandes le 2 juin dernier à Lausanne et qu'une première soirée pour la création d'un collectif genevois pour la grève des femmes 2019 est agendée au 28 juin prochain.

« *Le 14 juin 1991, les femmes s'étaient mobilisées sous le slogan « Mieux qu'un rêve, une grève ». En 2019, on ne rêve plus, on grève !* » conclut Anne Michel du syndicat des services publics (ssp).

Rendez-vous : 14 juin 2018- 16h30 Rond-point de Plainpalais

Pour les commissions femmes de la CGAS

Contacts :

Valérie Buchs/SIT 079 45 45 840

Anne Michel/SSP 078 633 89 24

Audrey Schmid/UNIA 079 176 87 83